

Décembre 2003



منظمة الأغذية  
والزراعة  
للأمم المتحدة

联合国  
粮食及  
农业组织

Food  
and  
Agriculture  
Organization  
of  
the  
United  
Nations

Organisation  
des  
Nations  
Unies  
pour  
l'alimentation  
et  
l'agriculture

Organización  
de las  
Naciones  
Unidas  
para la  
Agricultura  
y la  
Alimentación

F

## COMITÉ DES PÊCHES

### SOUS-COMITÉ DU COMMERCE DU POISSON

Neuvième session

Brème (Allemagne), 10-14 février 2004

Point 11 de l'ordre du jour

**RAPPORT DE LA CONSULTATION D'EXPERTS SUR LE  
COMMERCE DU POISSON ET LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE  
Casablanca (Maroc), 27-30 janvier 2003**

Le présent rapport résume les résultats de la “Consultation d'experts sur le commerce du poisson et la sécurité alimentaire”, qui a eu lieu à Casablanca (Maroc) du 27 au 30 janvier 2003. Les participants à la Consultation ont souligné qu'il était nécessaire d'élaborer des directives techniques concernant le Code de conduite pour une pêche responsable axées en particulier sur le commerce du poisson et la sécurité alimentaire et d'examiner les possibilités de réduire l'écart anticipé entre l'offre et la demande de produits halieutiques dans les décennies à venir compte tenu des préoccupations en matière de sécurité alimentaire. Concernant les initiatives à l'échelon régional, national et sous-national, deux types de mesures ont été recommandées: a) renforcer les capacités pour doter les décideurs et le personnel technique de moyens adéquats de traiter les questions touchant au commerce international du poisson et à la sécurité alimentaire (par exemple OMC, accords EU/ACP, etc.) et b) aider les gouvernements à évaluer les diverses options et opportunités et à trouver une solution aux différends qui peuvent survenir dans le cadre du commerce des produits halieutiques et leurs effets directs et indirects néfastes sur la sécurité alimentaire. Le Rapport de la Consultation d'experts sur le commerce du poisson et la sécurité alimentaire est disponible dans son intégralité à la réunion (en anglais seulement).

Par souci d'économie, le tirage du présent document a été restreint. MM. les délégués et observateurs sont donc invités à ne demander d'exemplaires supplémentaires qu'en cas d'absolue nécessité et à apporter leur exemplaire personnel en séance.  
La plupart des documents de réunion de la FAO sont disponibles sur l'Internet, à l'adresse [www.fao.org](http://www.fao.org)

***Première séance: Présentation et analyse d'exposés nationaux/régionaux présentés par des pays en développement exportateurs de poisson***

1. Sept exposés sur des pays (Égypte, Inde, Kenya, Mauritanie, Maroc, Sénégal et Thaïlande) et un exposé sur une région (Amérique latine) ont donné un aperçu de la diversité des situations au plan du commerce international du poisson et ses conséquences pour la sécurité alimentaire. Les exposés ont montré que, malgré la croissance démographique, l'offre moyenne de produits de la mer par année et par habitant est en hausse à cause de l'augmentation des captures, du développement de l'aquaculture ou des importations.

***Deuxième séance: Considérations relatives à l'environnement politique du commerce du poisson et de la sécurité alimentaire***

2. Le poisson doit être considéré non seulement pour sa valeur de produit (bien négociable) mais également pour sa valeur utilitaire (aliment). Vu sous cet angle, le droit au poisson en tant qu'aliment s'inscrit dans le cadre plus large du droit à la nourriture. Il ne s'agit pas simplement de rhétorique mais de quelque chose qui fait partie intégrante d'un ensemble d'obligations internationales convenues par des États nations. Le principe de 'subsidiarité' est pertinent dans ce cas puisqu'il souligne la nécessité de traiter d'abord les questions de sécurité alimentaire avant tout aux niveaux national ou local. Il conviendrait donc accorder moins d'importance aux généralisations mondiales sur la sécurité alimentaire.

3. Les gouvernements disposent de trois grandes options de politiques pour garantir la sécurité alimentaire grâce aux produits de la pêche: 1) production pour la consommation intérieure; 2) production ou commerce, et utilisation des revenus en résultant pour acheter d'autres types d'aliments; 3) distribution par le biais de programmes d'aide sociale. Pour mettre en pratique ces trois options, il sera peut-être nécessaire d'encourager la petite pêche orientée généralement sur l'approvisionnement du marché intérieur ou la pêche industrielle qui est d'ordinaire orientée sur le commerce. Les gouvernements pourraient également souligner l'utilité de se doter au niveau international, par exemple dans le cadre de l'OMC, de directives techniques sur le commerce et la sécurité alimentaire.

4. Il a été rappelé que la Déclaration de Rome sur la sécurité alimentaire mondiale faite après le Plan d'action du Sommet mondial de l'alimentation (1996) approuvé par les chefs d'État, convenait que "*le commerce international est un élément clé de la sécurité alimentaire*". Le Programme d'action du Sommet comportait un ensemble de principes directeurs volontaires. Les progrès réalisés pour réduire le nombre de personnes victimes de malnutrition ont été minimes et l'on ne sait pas dans quelle mesure le commerce a contribué positivement ou négativement à réduire la faim. Cette question doit donc être soigneusement évaluée.

***Troisième séance: Examen des travaux réalisés actuellement par la FAO et par d'autres institutions dans le domaine du commerce et de la sécurité alimentaire***

5. Diverses initiatives ont été présentées pendant cette séance, parmi lesquelles le projet FAO/MFA (Norvège). Ce projet étudie l'incidence du commerce du poisson sur la sécurité alimentaire par le biais d'études de cas entreprises dans 11 pays. Il se propose d'examiner les divers chemins conduisant à une éventuelle augmentation ou diminution de la sécurité alimentaire résultant du commerce international des produits halieutiques. La méthode utilisée par le projet est présentée dans l'annexe 1.

***Quatrième séance: Éléments d'un cadre méthodologique d'analyse des incidences du commerce international sur la sécurité alimentaire dans les pays en développement***

6. Le premier point important est qu'il faut deux cadres conceptuels: l'un pour évaluer l'incidence de la libéralisation des échanges sur la sécurité alimentaire au niveau national et l'autre

pour évaluer la même question au niveau des ménages. Il faut examiner les facteurs causals qui conduisent au changement, notamment s'il s'agit de réformes de politiques ou de situations de crise, ou les deux à la fois. Les situations de crise sont en fait inévitables dans le contexte du commerce international. Il faut en analyser les conséquences afin d'élaborer des mesures permettant de réagir et de préserver la sécurité alimentaire. Le plus important est de déterminer si les plus démunis sont affectés de façon disproportionnée. Les études sur le commerce et la sécurité alimentaire devraient viser à produire des statistiques qui montrent clairement dans quelle mesure la production halieutique et le commerce du poisson contribuent aux revenus des ménages pauvres et victimes de l'insécurité alimentaire.

7. Pour analyser les incidences du commerce international du poisson sur la sécurité alimentaire dans les pays en développement exportateurs et importateurs de poisson, il faudrait également adopter des modèles de commercialisation du poisson et de comportement industriel au niveau de la chaîne de valeurs. A cet égard, une méthodologie et des critères reposant sur les hypothèses ci-après ont été présentés:

- le commerce international du poisson améliore le développement économique mais pas nécessairement pour tous;
- le commerce peut améliorer la sécurité alimentaire mais pas nécessairement pour tous les groupes à faible revenu;
- il faudrait prévoir des mesures en matière de sécurité alimentaire au niveau des échanges internationaux.

8. Il a été suggéré que la mise en place de "contingents d'exportation" pour les poissons à haute valeur pourrait constituer une mesure qui améliorerait à la fois le développement économique et la sécurité alimentaire. Les négociants devraient importer en aliments l'équivalent de la valeur de ces exportations. Plusieurs questions ont été soulevées à propos de la faisabilité d'une telle proposition.

***Cinquième séance: Identification et évaluation de la contribution positive ou négative du commerce du poisson à la sécurité alimentaire***

9. Cette séance a été organisée sous forme de débat plénier. Une évaluation des incidences positives et négatives du commerce du poisson sur la sécurité alimentaire a été établie à l'aide du cadre schématique élaboré pour l'étude FAO/MFA (Norvège). (Voir l'annexe 1). Ce cadre a été conçu compte tenu en particulier des pêches de capture. Les participants ont généralement reconnu qu'un tel cadre permettrait de suivre plus facilement les diverses conséquences possibles liées au commerce international du poisson sur l'amélioration ou la diminution de la sécurité alimentaire.

10. Il a été suggéré que le cadre pourrait être plus global s'il comportait: a) une évaluation des incidences du commerce international sur les femmes associées aux formes traditionnelles de la transformation du poisson; b) une évaluation des revenus mais également des emplois générés par le commerce; c) une évaluation des incidences sur l'environnement aquatique en rapport avec l'aquaculture. Il a été également souligné qu'il faudrait examiner les divers conflits générés par le commerce ainsi que les incidences du commerce au plan de la distribution dans le secteur halieutique.

11. Eu égard aux mécanismes compensatoires visant à atténuer la réduction de la sécurité alimentaire, les participants sont convenus qu'il fallait privilégier à la fois les transferts de revenus éventuels et les mesures de politiques appropriées. Il n'a pas été possible de dire de façon générale si la baisse du prix du poisson dans le pays importateur incitera les producteurs de poisson à pêcher de façon excessive dans les stocks locaux et il faudrait approfondir cette question. La structure du commerce international est fonction de la part que les producteurs obtiendront de la

réalisation de la valeur des exportations. L'incidence de cet élément sur la sécurité alimentaire doit être examinée.

12. Les participants ont tous été d'accord sur le fait que les incidences négatives et positives varient dans le temps et sont spécifiques au pays. Il était nécessaire de procéder à une analyse historique du commerce international. De même, il serait utile d'adapter le cadre pour qu'il puisse être utilisé pour l'aquaculture également – en particulier l'utilisation de tourteaux pour l'élevage aquacole d'espèces de haute valeur et l'incidence environnementale de cet élevage. Certains effets négatifs identifiés ont été:

- Le déplacement de ceux qui travaillent traditionnellement dans les pêches;
- Le gaspillage des ressources dû aux rejets et aux captures annexes;
- Les conflits intersectoriels, par exemple pêche industrielle contre pêche artisanale.

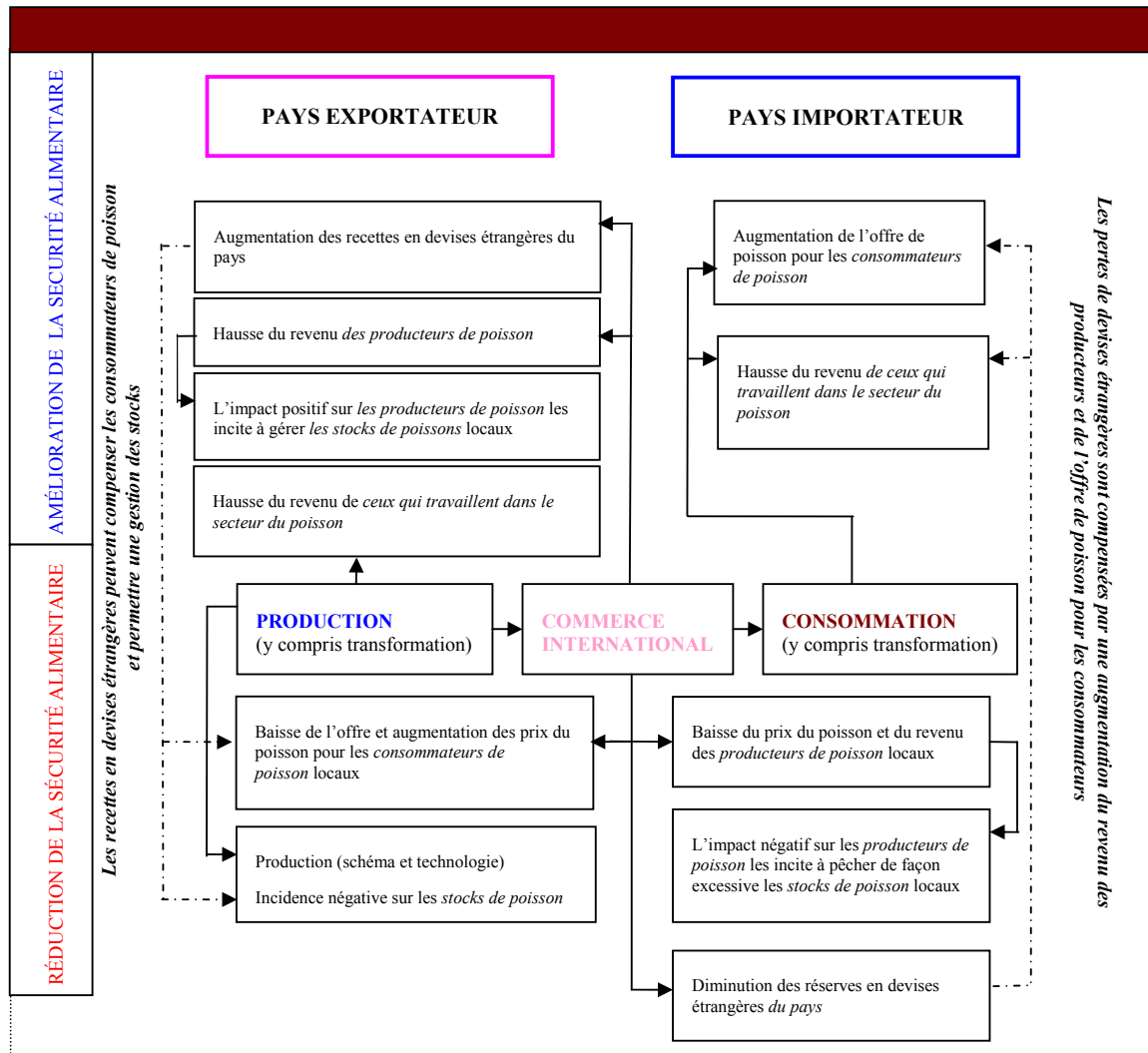
***Sixième séance: Élaboration d'un programme de travail dirigé par la FAO dans le domaine du commerce international du poisson et de la sécurité alimentaire***

13. Dans le cadre de l'engagement à l'égard des débats et l'esprit du Sommet mondial de l'alimentation (SMA), la CE a formulé les recommandations ci-après qui ont été approuvées par la Consultation:

- concernant la coordination internationale, les deux types clés de mesures porteraient sur la nécessité d'élaborer des directives techniques relatives au Code de conduite pour une pêche responsable axées en particulier sur le commerce du poisson et la sécurité alimentaire et sur l'examen des possibilités de réduire l'écart anticipé entre l'offre et la demande de produits halieutiques dans les décennies à venir compte tenu des préoccupations en matière de sécurité alimentaire.
- concernant les initiatives à l'échelon régional, national et sous-national, les deux types de mesures viseraient: a) à doter les décideurs et le personnel technique de moyens adéquats de traiter les questions touchant au commerce international du poisson et à la sécurité alimentaire (par exemple OMC, accords EU/ACP, etc.) et b) à aider les gouvernements à évaluer les diverses options et opportunités qui leur sont offertes et à trouver une solution aux différends qui peuvent se produire dans le cadre du commerce des produits halieutiques et leurs incidences directes et indirectes néfastes sur la sécurité alimentaire.

14. Les participants à la Consultation ont demandé au Département des pêches de la FAO de rechercher de nouvelles synergies dans le cadre d'une collaboration avec d'autres départements de l'Organisation et d'autres institutions internationales compétentes pour diffuser largement les résultats du programme de travail, en faisant appel à la collaboration du secteur privé le cas échéant et autant que de besoin. La Consultation a également invité les gouvernements et les organisations à faire en sorte que les questions de parité hommes-femmes et les intérêts des groupes marginalisés soient toujours pris en compte et que l'on accorde davantage d'importance à la promotion du commerce régional du poisson en vue de la sécurité alimentaire.

## ANNEXE 1



Source: Kurien, J (2002), Note conceptuelle de la FAO/MFA (Norvège): Study on the Impact of International Trade in Fishery Products on Food Security (non publiée) (Étude de l'incidence du commerce international des produits halieutiques sur la sécurité alimentaire).